



# MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Délibération n°2022-11-004

**OBJET :** Demande de subvention au Département de la Loire enveloppe solidarité mur de la mairie

**Date de convocation :**  
23 novembre 2022

**En exercice :** 15 membres

**Présent(s) :** 12

**Pouvoir(s) :** 0

**Absent(s) :** 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/11/2022

Et son affichage

Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)

Le 28 novembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE

**Les membres présents en séance :**

Michel JASLEIRE – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT - Stéphane POYET - Delphine IMBERT - Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE

**Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :**

**Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :**

**Le ou les membres excusés :** – Stéphane MORLEVAT – Carole MURE – Bernadette FOREST

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.  
Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY

M. le Maire rappelle que suite à la réunion de la commission bâtiment, il est envisagé de créer le mur Ouest de la Mairie.

Nous avons reçu un devis de FCA façade d'un montant de 13 666 € HT comprenant une isolation par l'extérieur du mur.

Nous avons reçu un devis de SARL J&F MAISSE d'un montant de 8 580 € HT sans une isolation.

Nous avons eu un rendez-vous avec nos conseillers départementaux qui nous ont indiqué qu'une demande de subvention peut être faite dans le cadre de l'enveloppe solidarité (max 7 000 €).

**Après délibération**, et à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de rénovation du mur de la Mairie.
- **DÉCIDE** de présenter le devis de FCA façade avec isolation du mur pour 13 666 € HT pour faire la demande de subvention départementale.
- **DÉCIDE** de présenter ce projet pour solliciter une subvention au Département de Loire dans le cadre de l'enveloppe solidarité.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance  
Hélène BALLEREY

Le Maire  
Michel JASLEIRE